REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

---- 0 -----

MINISTERE DE L'INTEGRATION AFRICAINE, DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

---- 0 -----

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK



DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL

A L'OCCASION DU DEBAT GENERAL DE LA SIXIEME COMMISSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES SUR LE POINT 109 DE L'ORDRE DU JOUR INTITULE « LES MESURES VISANT A ELIMINER LE TERRORISME INTERNATIONAL »

Vérifier au prononcé.

NEW YORK, 06 OCTOBRE 2025

Monsieur le Président,

La délégation du Sénégal voudrait vous adresser ses vives félicitations pour votre élection à la tête de la 6^e Commission et vous exprimer à vous-mêmes ainsi qu'à l'ensemble du Bureau, ses vœux de plein succès et son soutien pour cette 80^e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées, respectivement, par le Cameroun au nom du Groupe africain, par la République islamique d'Iran au nom du Mouvement des Non-Alignés (NAM), et par le Royaume d'Arabie Saoudite au nom de l'Organisation de Coopération islamique (OCI).

Le Sénégal réaffirme sa condamnation sans réserve du terrorisme, sous toutes ses formes, manifestations, méthodes et pratiques.

Monsieur le Président,

En 2025, le terrorisme demeure une menace globale qui ne connaît ni frontières, ni religions, ni cultures. Il s'attaque aux fondements mêmes de notre humanité commune : la paix, la sécurité et le droit de chaque peuple à vivre dans la dignité.

Sur le continent africain, son empreinte est particulièrement marquante : en Afrique de l'Est, en Afrique centrale et dans la Corne de l'Afrique, où il amplifie des fragilités socio-économiques déjà profondes et accentue la vulnérabilité des communautés.

Au Sahel, cette dynamique prend une tournure des plus préoccupantes, au point que les pays côtiers de l'Afrique de l'ouest doivent exercer une vigilance de tous les instants.

Alors que nous entamons nos travaux, les regards restent tournés vers le Moyen-Orient, y compris en Palestine. Nos pensées vont à l'endroit d'une Population palestinienne qui ne revendiquent que son droit inaliénable de vivre sur ses terres.

Aussi, ma délégation voudrait saisir cette opportunité pour réitérer ses appels à la cessation des bombardements et à un cessez-le-feu complet ainsi qu'à la protection des populations civiles, notamment du Peuple palestinien dont la lutte pour l'auto-détermination ne saurait jamais être confondue avec le terrorisme.

Monsieur le Président,

Face à cette menace persistante, de nouveaux défis émergent. Les tensions intercommunautaires, les impacts du changement climatique, le recul de l'État de droit et le sous-financement du développement durable exacerbent les vulnérabilités existantes.

Dans ce contexte, le Sénégal continue de plaider pour une approche holistique et inclusive, qui intègre le développement économique, l'éducation, le dialogue interculturel et interreligieux, ainsi que la promotion de l'État de droit. Aussi est-il impératif d'assurer le financement durable des initiatives de développement et de promouvoir une gouvernance transparente et responsable.

Le détournement des TIC et de l'intelligence artificielle à des fins terroristes constitue un de ces défis émergents majeurs qu'il nous faut mieux prendre en compte.

Monsieur le Président,

Au regard de ce qui précède, la réponse est plus que jamais collective.

Dans ce cadre, la Stratégie antiterroriste mondiale demeure une boussole pour une réponse solidaire et concertée. C'est toute l'importance du 9^e examen biennal qui aura lieu en 2026, coïncidant avec le 20^e anniversaire de cette Stratégie.

Dans le même ordre d'idées, il importe de maintenir un engagement constructif dans les négociations sur le projet de Convention sur le terrorisme international. A cet égard, le Sénégal continue de soutenir pleinement les initiatives multilatérales, régionales et sous-régionales pour le renforcement des partenariats, notamment dans les domaines de la gestion de la sécurité des frontières, du contrôle du flux des armes, de l'échange de renseignements ou encore de la coopération judiciaire.

Sous ce rapport, il convient de saluer l'action du Système onusien, et en particulier celle de l'UNOCT, notamment en Afrique, à travers ses efforts en matière de renforcement de capacités et d'aide à la formulation de politiques internes plus en phase avec les réalités locales, comme en atteste la création de deux (02) Bureaux-Programmes à Rabat et à Nairobi.

Dans la même veine, ma délégation appelle à explorer les possibilités offertes par la résolution 2719 du Conseil de Sécurité et par la résolution 79/329 de l'Assemblée générale sur la coopération entre les Nations Unies et l'Union africaine, pour une bonne opérationnalisation de l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité.

En outre, le Sénégal réaffirme son soutien au processus d'Abuja et appelle à une action collective soutenue pour éradiquer le terrorisme en Afrique.

Monsieur le Président,

L'ampleur des souffrances causées par le terrorisme rend impératif un soutien immédiat et durable aux victimes, qui nécessitent un accompagnement holistique et durable au-delà de l'urgence.

Dans ce cadre, nos rencontres dédiées aux victimes du terrorisme permettent de renforcer nos programmes de réhabilitation, de réintégration et de soutien psychologique afin que ces personnes puissent reconstruire leur vie et participer activement à la résilience de leurs communautés.

Le Sénégal, fidèle à son engagement, réaffirme la nécessité d'une action collective soutenue afin d'assurer reconnaissance et réparation pour toutes les victimes du terrorisme.

Pour conclure, le Sénégal demeure résolu à travailler aux côtés de tous pour éradiquer le terrorisme en Afrique et dans le monde.

Je vous remercie.